

JOURNAL

La RIFFE

Volume 40/N°3 Juin 2024

L'ANGE-
GARDIEN



CONSEIL MUNICIPAL



Pierre Lefrançois
MAIRE

418 822-2827



Chantale Gagnon
CONSEILLÈRE
418 406-0535



Diane Giguère
CONSEILLÈRE
418 822-0548



Roger Roy
CONSEILLER
418 822-3587



William St-Cyr
CONSEILLER
418 609-2032



Félix Laberge
CONSEILLER
418 822-0541



Michel Laberge
CONSEILLER
418 822-3734

BUREAU MUNICIPAL

ADRESSE 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
TÉLÉPHONE 418 822-1555
TÉLÉCOPIEUR 418 822-2526
COURRIEL info@langegardien.qc.ca
langegardien.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI 8 h30 à 12 h/13 h à 16 h30
VENDREDI 8 h30 à 12 h/12 h30 à 16 h

SERVICE DES LOISIRS

Christine Gariépy RESPONSABLE DU SERVICE DES LOISIRS
ADRESSE 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
TÉLÉPHONE 418 822-1555, poste 103
TÉLÉCOPIEUR 418 822-2526
COURRIEL directionloisirs@langegardien.qc.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

MEMBRES Guy Gariépy, Paul Arseneau, Christopher Breton,
et Dominic Trudel
REPRÉSENTANTS Félix Laberge et William St-Cyr
DU CONSEIL

CLUB FADOQ « LA DÉTENTE »

Michel Poulin	PRÉSIDENT	418 822-2735
France Mathieu	VICE-PRÉSIDENTE	418 822-1897
Michel Laberge	TRÉSORIER	418 822-3734
Marianne Bédard	SECRÉTAIRE	418 822-0186
Robin Collin	ADMINISTRATEUR	418 261-8039
Margot Dubé	ADMINISTRATRICE	418 406-0656
Jacques Letarte	ADMINISTRATEUR	418 822-2307

CERCLE DE FERMÎÈRES Fermieresdelaangegardien@outlook.com

Camille Bouchard	PRÉSIDENTE
Sylvie Desmarais	VICE-PRÉSIDENTE, COMMUNICATIONS
Denise Huot	TRÉSORIÈRE
Marie-Ève Dubuis	SECRÉTAIRE
Nancy Bleney	CONSEILLÈRE 1
Johanne Lefrançois	CONSEILLÈRE 2

LA VILLA LES MÉSANGES

Paul Gariépy	PRÉSIDENT
Rachel Morin	VICE-PRÉSIDENTE
Jean-François Bernard	TRÉSORIER
Diane Giguère	SECRÉTAIRE
Gilles Drouin	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE DU COMMUNAUTAIRE
Guy Tremblay	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE DU SUIVI SERVICE INCENDIE
Micheline Lefrançois	ADMINISTRATRICE
Joseph Rioux	ADMINISTRATEUR
Nicole Forbes	COORDONNATRICE DES OPÉRATIONS
CONCEPTION	Agence Edgar
IMPRESSION	Edgar, impressions

MOT DU MAIRE

Rapport du Maire M. Pierre Lefrançois sur les faits saillants de la Municipalité de L'Ange-Gardien

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Comme à chaque année, la loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec que lors d'une séance ordinaire tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

L'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de L'Ange-Gardien et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2023, a été effectué par la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA, vérificateurs. Ces derniers donnent une image de la situation financière ainsi que le résultat de ses activités, de la variation des actifs et des flux de la trésorerie de la Municipalité.

Pour 2023, plusieurs activités et travaux ont été exécutés, la Municipalité termine l'année 2023 avec un surplus de 16 796 \$ / 71 649 \$ consolidé, pour terminer avec un surplus libre pour l'administration municipale de 947 369 \$.


Pour les immobilisations en 2023, plusieurs travaux ont été effectués et complétés notamment: les travaux de réfection extérieure du garage municipal dans le cadre du programme PRABAM, ainsi que la réfection complète de la toiture de tôle du bureau municipal avec l'aide financière de la MRC dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier pour la restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale. L'ajout, sur la piste cyclable d'une borne de réparation de vélos, bancs, poubelles et plantation d'arbres, le tout avec une subvention par Véloce III et sentier Transcanadien.

La subvention de la Taxe sur l'essence de la contribution du Québec (TECQ-2019-2023) a permis la réalisation et la finalité du poste de surpresseur Lépine, de la chambre de débitmètre Dugal, ainsi que la mise à jour du plan d'intervention, avec l'aide de la firme en ingénierie TetraTech QI, il reste la réfection du poste Petit pré qui sera réalisée en 2024.

Avec l'aide du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des Infrastructures routières locales (PAVL-2021) des travaux de remplacement de ponceaux et réfection de pavage sur le chemin Lucien-Lefrançois ont été exécutés.

Les travaux de la Phase 1 du parc des loisirs par la construction du centre communautaire grâce aux subventions du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, dans le cadre du volet 1 du programme Réfection et Construction des Infrastructures Municipales (RECIM), de 3 000 000 \$, de la MRC du Fonds réservé à des fins de développement régional de 1 500 000 \$, ainsi que 750 000 \$ du Programme de développement économique du Canada pour les régions du Québec, se sont terminés avec l'achat de divers ameublements (chaises, tables, réfrigérateur, etc.).

Les travaux de la Phase 2 du parc des loisirs par la construction d'un bâtiment, piscine, jeux d'eau, parc de jeux, skate-park ainsi qu'une piste d'athlétisme ont débuté au mi de l'année 2023, avec l'octroi d'une subvention de la MRC du Fonds réservé à des fins de développement régional de 750 000 \$, 250 000 \$ du Fonds du Grand Mouvement de Desjardins, ainsi que 16 955 \$ par le Fonds des ruralités (FRR).

suite 



Pierre Lefrançois, Maire



SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	2
MOT DU MAIRE	3
AVIS PUBLIC	4
• VANDALISME	
• BESOIN D'UN PERMIS ?	
• ANIMAUX DOMESTIQUES	
• CONSOMMATION D'EAU	
ORGANISME	6
• LE CERCLE DES FERMIERES	
• MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR	
AU FIL DU TEMPS...	8
• UNE BELLE PROGRAMMATION DU CLUB DE MARCHÉ CÔTE-DE-BEAUPRÉ POUR L'ÉTÉ 2024	
LOISIRS	9
• SOIRÉES SPECTACLES AU PARC RIVERAIN ESPACE FILLION	
• SORTIE FAMILIALE À VÉLO	
• HORAIRE PISCINE ÉTÉ 2024	
• TOURNOI DE GOLF 2024	
L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE	10
• L'ASSOCIATION EN SURVIE	
CALENDRIER MUNICIPAL	12

Consolidés

Revenus de fonctionnement

Taxes	5 748 684 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	58 989 \$	
Transferts	3 261 500 \$	
Services rendus	161 567 \$	
Imposition de droits	343 293 \$	
Amendes et pénalités	14 355 \$	
Intérêts	133 079 \$	
Autres	39 990 \$	9 761 457 \$

Charges de fonctionnement

Administration générale	1 038 367 \$	
Sécurité publique	998 017 \$	
Transport	1 669 227 \$	
Hygiène du milieu	2 043 972 \$	
Santé et bien-être	6 442 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	381 300 \$	
Loisir et culture	668 677 \$	
Frais de financement	914 234 \$	7 720 236 \$

2 041 221 \$

Revenus d'investissement **(2 616 478) \$**

Amortissement des immobilisations **1 765 187 \$**

Produit de cession / Gain sur cession **\$**

Dette à long terme
-financement- remboursement **(1 387 193) \$**

Affectations

Activités d'investissement (227 379) \$

Réserves financières et fonds réservés 496 291 \$ **268 912 \$**

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 71 649 \$

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil, sur qui je sais pouvoir compter, ainsi que la directrice générale et tout le personnel de la Municipalité pour leur collaboration constante afin de poursuivre le développement et les services de L'Ange-Gardien en respectant la capacité de payer des citoyens.

Merci et veuillez accepter, chers concitoyens et chères concitoyennes, mes plus sincères et respectueuses salutations.

Pierre Lefrançois, maire

VANDALISME

La Municipalité a mis beaucoup d'efforts dans les dernières années pour offrir aux résidents de L'Ange-Gardien des infrastructures municipales diversifiées et modernes. Le parc riverain Espace Fillion, le terrain de soccer synthétique, le centre communautaire, les jeux pour enfants, les jeux d'eau sont maintenant accessibles à tous et dans quelques semaines, c'est la piscine qui ouvrira ses portes.

Saviez-vous que la piscine, qui n'a encore jamais été utilisée, a été la cible de vol et vandalisme à deux reprises ? Le terrain de soccer, le centre culturel et le parc riverain sont malheureusement aussi victimes de méfaits régulièrement. Vol, graffitis, brûlures, bris de vitre, bris de caméra de surveillance, bris d'abreuvoir, vandalisme dans les salles de bain, les infrastructures municipales ont la vie dure et malheureusement, tous ces événements coûtent chers à la population.

Si vous êtes témoin d'activités douteuses dans la Municipalité, n'hésitez pas à composer le 9-1-1 pour que les autorités policières puissent intervenir rapidement. Ensemble, essayons de conserver nos infrastructures municipales propres et fonctionnelles. C'est tout le monde qui y gagne.

Merci de collaborer !



AVIS PUBLIC

BESOIN D'UN PERMIS ?

La Municipalité de L'Ange-Gardien exige l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation AVANT de réaliser certains travaux sur votre propriété. Ces autorisations sont requises afin de valider si votre projet respecte les normes municipales, et, dans certains cas, les normes provinciales, dans le but d'assurer un développement harmonieux et cohérent du territoire.

Des délais s'appliquent, n'attendez pas à la dernière minute!

Afin de faciliter votre planification, voici une liste non exhaustive, des interventions nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation :

- Construction d'un bâtiment principal (résidentiel, commercial, industriel, institutionnel et agricole);
- Construction d'une remise, d'un garage ou de tout autre bâtiment accessoire;
- Construction d'une piscine (creusée, hors-terre, semi-creusée et temporaire);
- Agrandissement, rénovation, déplacement ou démolition d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Changement d'usage de tout bâtiment (ajout d'un logement d'appoint, d'un salon de coiffure, etc.);
- Aménagement du terrain (clôture, mur de soutènement, remblai, déblai, abattage d'arbres, travaux dans la bande de protection riveraine, etc.);
- Installation septique et ouvrage de captage des eaux souterraines (puits);
- Tous travaux intérieurs ou extérieurs dont les coûts avec main-d'œuvre excèdent 1 000 \$.

Certaines réglementations particulières peuvent s'appliquer en fonction du lieu de votre résidence et nécessiter la présentation de votre demande au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour être approuvée par le conseil municipal.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service de l'urbanisme au 418 822-1555 ou par courriel à info@langegardien.qc.ca

Vous pouvez consulter la réglementation complète au www.langegardien.qc.ca/les-services/urbanisme/reglementation/

LUMIÈRES DE RUE

Vous êtes témoins d'une lumière défectueuse ou brûlée, faites votre signalement par courriel à : info@langegardien.qc.ca ou par téléphone au 418 822-1555 poste 101.

Juin 2024

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que les animaux domestiques sont INTERDITS dans tous les parcs, les terrains de jeux et sportifs de la Municipalité.

Tous les propriétaires d'animaux (chats, chiens, etc.) doivent faire preuve de respect et de civisme. Par exemple, vous devez ramasser les excréments de votre animal lors de vos promenades, vous êtes responsable des aboiements parfois abusifs de votre animal et vous devez maintenir en tout temps votre animal en laisse à l'extérieur de votre propriété.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les propriétaires de chiens doivent se prévaloir d'une licence au coût de 15 \$, disponible au bureau municipal ou via notre site internet www.langegardien.qc.ca

CONSOMMATION D'EAU

L'arrosage des pelouses est permis uniquement de 3 h à 6 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique.

- Numéro civique pair : les dimanches, mardis et jeudis;
- Numéro civique impair : les lundis, mercredis et vendredis.

Consultez le www.langegardien.qc.ca pour la réglementation complète.

Merci de votre collaboration.

ORGANISME



Liste des commanditaires

Donateurs

- Alimentation A. Lessard
- Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré
- Caroline Desbiens, Députée fédérale
- Claude Gariépy & Fils Ent.
- Création Sautozieux
- Dépanneur L'Ange-Gardien
- Ferme François Bélanger
- Gilmond Huot
- Le Groupe JD de Boischatel
- Le Marie-Beaupré
- Le Montagnais
- Les Jardins du Petit-Pré
- Linda Giroux
- Lise Gauthier
- Madolaine
- Optimatek Solutions
- Pharmacie Bergeron et Renaud
- Pharmacie Véronique Landry
- Radio Café
- Restaurant Les Délices Royales
- Salon Androu
- Synergie des sens Mireille Rioux
- Uniprix

LE CERCLE DES FERMÈRES

Le Cercle de Fermières de L'Ange-Gardien tient à remercier ses nombreux commanditaires qui ont généreusement contribué à l'activité de financement annuel qu'est l'Exposition des Fermières.

Merci du fond du cœur et à l'an prochain !!



ORGANISME

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Jean-Paul Lefrançois et Serge Drouin reçoivent la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés par l'honorable Manon Jeannotte à l'occasion d'une cérémonie officielle le 7 avril dernier.

Des parcours exceptionnels et un engagement inspirant :

Jean-Paul Lefrançois est engagé depuis deux décennies chez les Chevaliers de Colomb, il incarne la charité envers sa communauté. Président dévoué de la Saint-Vincent de Paul pendant plus de dix ans, il a dirigé des levées de fonds cruciales. Impliqué de 1961 à 1972 dans le Carnaval de L'Ange-Gardien, son engagement transcende le temps et illumine la communauté.

Bénévole émérite à L'Ange-Gardien, Serge Drouin, s'est distingué par son engagement envers sa communauté. En tant que membre fondateur de la Villa les Mésanges, il a permis la création d'une résidence autonome pour les aînés de sa municipalité. Membre actif du club FADOQ « La Détente », il a favorisé le bien-être et la socialisation des aînés.

Sincères félicitations Jean-Paul et Serge!



De gauche à droite : Pierre Lefrançois, maire, Jean-Paul Lefrançois et Serge Drouin
Crédit photo : Pauline Mathieu

Jui

FERMETURE ESTIVALE DES TROUVAILLES

LE LOCAL FERMERA
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE
LE 20 JUIN.

NOUS SERONS DE RETOUR
LE 22 AOÛT.

MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ
ET BONNES VACANCES !

Je vous présente aujourd'hui un extrait du texte de Jean-Jacques Le François tiré du cahier souvenir « Les 300 ans de L'Ange-Gardien » (1664 – 1964).

À L'Ange-Gardien, autrefois, et ailleurs aussi, certes, les tapis des maisons étaient faits à la main, « crochetés ». Quand on les lavait, on les étendait sur la balustrade du balcon pour les faire sécher. On avait fait ça, un jour, comme d'habitude, chez Lauréat Vézina. Les tapis étaient bien en place, un matin, sur le « bras du balcon », quand des touristes (les États-Uniens visitent la Côte-de-Beaupré - Les éditions de l'Homme, Montréal 1962), firent arrêter le taxi qui les transportait et, prenant le conducteur comme interprète, demandèrent à madame Vézina combien elle voulait pour son tapis. « Dix piastres », dit-elle, en riant. À sa surprise, un touriste sortit un billet et emporta le tapis.

Les nouvelles, sur la Côte-de-Beaupré, se propagent avec la rapidité de l'éclair. En peu de temps tout le monde sut que madame Lauréat Vézina avait vendu un tapis dix piastres. Immédiatement, toutes les devantures des maisons furent décorées de « tapis crochetés ». On se levait tôt le matin, me dit madame Charles Mathieu pour installer nos tapis.

J'espère que ce court texte vous distraira un petit moment.

À la prochaine et bon été !

Denise Laberge-Morasse

UNE BELLE PROGRAMMATION DU CLUB DE MARCHÉ CÔTE-DE-BEAUPRÉ POUR L'ÉTÉ 2024

Le Club regroupe des adultes (retraités et des personnes sur le marché du travail), disponibles sur semaine en matinée tous les jours à compter de 8 h 30 pour la saison estivale. Les randonnées se pratiquent sur des sentiers en forêt. Chaque randonnée est dirigée de façon sécuritaire par un organisateur du Club. La distance varie entre 6 et 12 km et la durée est entre 2 et 4 heures. Des sous-groupes sont formés et indiqués dans le programme hebdomadaire pour tenir compte du calibre des membres : randonnée courte à intensité modérée ou longue à intensité rapide.

Randonnées à l'extérieur de la région pour l'été 2024 (voir notre page Facebook pour les détails):

- Défi des 5 sommets de Charlevoix : Le Yéti Parc des hautes Gorges de la rivière Malbaie, L'Orignac Site Ôbois à St-Siméon, Cap Brûlé Sentier des Caps à Saint Tite des Caps, Mont Grand Fonds à La Malbaie, Le paysan Ferme Éboulementaise aux Éboulements ;
- Cinq randonnées dans Charlevoix : Lac des Cygnes, Mont Grand Fonds, Mont des Morios, Mont du Dôme, Sentier La Baie ;
- Lac Saint-Joseph au sentier du chemin de la Liseuse ;
- Deux sentiers dans le Fjord du Saguenay : sentier Le Fjord à Tadoussac Mont Adéla-Lessard, sentier Le Fjord à Baie-Sainte-Marguerite ;
- Vallée de la Jacques Cartier, sentier à déterminer ;
- Vallée du Bras-du-Nord dans Portneuf, sentier à déterminer.

Coût de l'abonnement annuel, informations détaillées et inscription sur notre blogue : clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.com et aussi sur notre page Facebook : www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre
Contact : Luc Legendre, président 418 580-2275 ou Luc.legendre@icloud.com



LOISIRS

FÊTE NATIONALE À L'ANGE-GARDIEN

Dimanche 23 juin 2024

- 14 h à 18 h Jeux gonflables
14 h à 17 h Animation et maquillage
15 h à 19 h Hot-dogs
18 h Mot du maire
Hommage au drapeau
Gâteau
18 h 30 à 20 h 30 Chansonnier



SOIRÉES SPECTACLES AU PARC RIVERAIN ESPACE FILLION

Jeudi à 19 h

- 18 juillet Seb & Jess (chanteur des Respectables)
25 juillet Rires en fût
1^{er} août Génération Crooners
8 août Yvan et Chantal

SORTIE FAMILIALE À VÉLO

Samedi 6 juillet 2024

Départ à 9 h du centre communautaire (70 rue du Tricentenaire)

Apportez votre vélo

Choisissez votre destination :

Parc de la Chute Montmorency ou du Parc du Domaine Maizerets

Apportez votre repas du midi. Nous mangerons à destination et reviendrons au centre communautaire en après-midi

L'activité sera remise au dimanche en cas de pluie



Juin 2024

HORAIRE PISCINE ÉTÉ 2024

**Ouverture
13 h le 23 juin**

- Réservée au camp de jour
(24 juin au 9 août)
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h
Soirs de semaine : 16h à 19h30
Samedi-Dimanche : 10h à 18h

TOURNOI DE GOLF 2024

**Dimanche
1^{er} septembre**

Le dimanche 1^{er} septembre aura lieu notre tournoi de golf annuel. Commencez à préparer vos équipes!

Nous vous invitons à surveiller vos courriels ou nos réseaux sociaux pour les inscriptions.

Pour information :
418 822-1555 poste 101
info@langegardien.qc.ca



L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE

L'ASSOCIATION EN SURVIE

Le conseil d'administration de l'Association du Lac la Retenue sollicite votre implication pour que l'Association puisse poursuivre ses activités. Étant formée de seulement 3 bénévoles, dont certains sont les mêmes depuis plusieurs années, et de 2 conseillers municipaux, son maintien est très fragile, voire compromis si l'un des 3 bénévoles quitte.

La dissolution de l'Association, qui existe depuis 1963, serait préjudiciable pour les riverains. Depuis 2021, elle a permis notamment que plus de 128 000 \$ soient investis dans notre milieu afin de préserver la santé du lac et de ses affluents par diverses actions. De plus, elle fait part des préoccupations aux différents acteurs, que ce soit en lien avec le projet de reconstruction du barrage ou de la demande de certificat d'autorisation pour le retrait des sédiments.

Par exemple, c'est grâce à l'Association que le projet de reconstruction du barrage prévoit le maintien des caractéristiques du barrage actuel (passe à poisson, valve permettant le contrôle du débit et hauteur du barrage).

Pour le maintien et l'amélioration du bassin versant ainsi que la protection de la source d'eau potable alimentant Boischatel et L'Ange-Gardien, engagez-vous dans le conseil d'administration de l'Association. Si vous le désirez, vous êtes également invité à assister à notre prochain conseil d'administration pour valider votre intérêt à vous impliquer.

Contactez-nous sans tarder au laclaretenue@gmail.com

Évitons l'arrivée des plantes et des espèces envahissantes dans le lac et ses affluents :

Avant votre activité nautique, si vous ou vos invités avez fréquenté un autre plan d'eau, il est important :

1. D'inspecter vos embarcations, rames, équipements de pêche, bottes ;
2. Retirer la boue, la végétation, les résidus ;
3. Les nettoyer à grande eau loin du lac et des affluents pour éviter le ruissellement vers ceux-ci.

La propagation des espèces envahissantes d'un plan d'eau à un autre peut être causé que par un seul fragment de végétation ! Les embarcations gonflables, se transportant facilement, sont propices à la transmission...

Soyons vigilants!



 **LOGEMENTS À LOUER (2½ - 3½ - 4½)**
Résidence Certifiée pour personnes autonomes
de 65 ans et plus, exploitée dans un but non lucratif

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE VISITE
418 822-2662
info@villalesmesanges.ca
villalesmesanges 

32, du Tricentenaire, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0
À 5 minutes des Chutes Montmorency
(incluant 2 repas, électricité, câble de base,
ascenseur, stationnement et buanderie gratuits,
sécurité et surveillance 24/24, 7 jours)



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE

Nous vous invitons à nous contacter afin de faire rayonner votre entreprise au sein de votre municipalité.

418 822-2526 info@langegardien.qc.ca

Prenez l'habitude PLUmobi)e

pour information et réservation :

plumobile.ca

418 827-8484



CENTRE DENTAIRE

**SOPHIE
RINGUET**

La référence pour les soins dentaires sur la Côte de Beaupré.
Dans un environnement à la fine pointe de la technologie, chaque patient est traité par une équipe dévouée, professionnelle et respectueuse.

6140, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0

info@drs.ca

T 418 406.1561

centredentairesophieringuet.ca



JUIN 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1 Journée petits entrepreneurs
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Recyclage	Déchets et résidus alimentaires	Écocentre	Collecte feuilles et résidus verts	Conseil municipal	Comité consultatif d'urbanisme

M. LÉGARÉ

DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE DE PRODUITS SURGELÉS
À DOMICILE DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ



6328, BOULEVARD STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN
TÉL. 581 398-1661



LES DÉLICES ROYALES

PIZZÉRIA ET CRÈMERIE

**Laissez-vous tenter
par une note sucrée ou salée
selon le rythme des saisons!**

POUR COMMANDER:

PAR TÉLÉPHONE : 418-406-1746

PAR INTERNET : WWW.LESDELICESROYALES.CA

SUR PLACE : 6395 AVENUE ROYALE, L'ANGE-GARDIEN, QC.

CONÇU ET IMPRIMÉ PAR

EDGAR

Image de marque
Design graphique
Sites web
Impression



agenceedgar.ca